

# Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 281

DE LYON

Samedi 8 Octobre 1904

Journal Démocratique Quotidien

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 1<sup>rs</sup> A 16 DE CHAQUE MOIS

Les ANNONCES A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publications Artistiques et Commerciales, 11, Rue de la République.

5 cent le N°

ADMINISTRATION et RÉDACTION : 4, Rue Stella Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON.—Téléphone 45-39

5 cent le N°

ABONNEMENTS. — Lyon et départements limitrophes, 3 fr. 50 par an, 10 fr. par trimestre, 3 fr. 50 par mois. — Autres départements, 4 fr. 50 par an, 15 fr. par trimestre, 5 fr. par mois. — Étranger (Union postale), 5 fr. 50 par an, 18 fr. par trimestre, 6 fr. par mois.

## FAITS DU JOUR

Le congrès radical et radical-socialiste a émis divers vœux, notamment concernant le rachat des chemins de fer et l'application de la loi sur les congrégations.

Les journaux commentent la lettre de M. Léon Bourgeois aux congressistes de Toulouse.

L'enquête sur la marine a révélé des cas invraisemblables d'indiscipline.

L'affaire Casa-Riera peut être considérée comme terminée. Les allégations élevées contre le marquis sont reconnues fausses.

Le théâtre de Bâle a été complètement détruit par un incendie.

Le ministre des affaires étrangères et l'ambassadeur d'Espagne ont signé l'accord relatif au Maroc.

La sortie de l'éscadre russe de Port-Arthur est démentie. Les Russes s'organisent solidement en Corée.

## UNE GRÈVE A BRIGNOLEUX

La demoiselle d'une heure venait de sonner au clocher de Brignoleux. Aussitôt la petite cloche de l'usine Tagolet lança dans les airs des petits sons aigrelets, pour avertir les huit ouvriers éparpillés aux alentours que les ateliers étaient ouverts.

La maison Tagolet est la seule usine qui possède le Bourg peu manufacturier de Brignoleux. Elle est située tout au bout de la Grand'Rue, à quelques pas de la mairie, juste en face du débit de tabac, et se compose d'un coquet petit bâtiment élevé d'un étage, qui ne ressemble en rien aux constructions tristes et régulières des ateliers modernes.

Avec ses fenêtres aux carreaux bien lavés et aux persiennes jaunies, on la confondrait mieux avec l'habitation de Mme Faumelle le notaire, si elle n'était surmontée d'une haute et étroite cheminée en tôle, coiffée d'un large couvercle pointu et que retiennent des fils de fer accrochés à la grille du jardin. Du lierre et des glycines ont grimpé le long de ces fils et atteignent le toit presque.

Une autre particularité la distingue, c'est son enseigne, se détachant en lettres bistrées sur la façade claire : Tagolet, aîné, Fabricier de chapeaux de paille, et au-dessous : Médaille d'Or, Exposition de Saint-Christophe-de-la-Tour 1887; puis, de chaque côté, la médaille, énorme, largement dessinée et peinte en jaune, avec une tête de femme représentant la République ou l'industrie ou toute autre personne de pareille importance.

Au dessus de la porte, il y a encore une petite inscription : Entrée de l'Usine, indication bien inutile puisque cette porte est unique.

Dans ces derniers temps, la renommée de la maison Tagolet aîné, s'est beaucoup étendue dans toute la région, car l'usine figure dans la première série de cartes postales illustrées, représentant les principaux monuments de Brignoleux, avec l'église, la gendarmerie, la nouvelle école et la fontaine monumentale inaugurée avec tant d'éclat par M. le ministre de la marine.

Dès que la cloche eut tinté, le grand Jacques, contre-maître de l'usine, qui lisait le journal, en digérant, assis sur le bord du trottoir à côté de son camarade Moutard, se leva, bailla longuement les bras étendus, regarda le ciel bleu vers lequel l'étroite cheminée de tôle lançait de légers floccons grisâtres et dit, en pliant le journal qu'il mit ensuite dans sa poche :

— Belle journée!... Un vrai temps à se mettre en grève!

L'imprévu de cette idée provoqua Moutard de Moutard qui, toujours accablé, était occupé à enlever soigneusement le culot de sa pipe avec la pointe de son couteau. Il se leva à son tour, en se voyant chiquenaudé dans le dos de son compagnon pour se dégorger les narines et s'exclama en riant de plus belle :

— Une grève chez le père Tagolet!... Tu parles!...

Puis les deux hommes s'en allèrent et rejoignirent les six autres ouvriers qui, sans hâte, se dirigeaient vers l'entrée de l'usine.

« Ils s'étaient à peine éloignés que Mlle Roupanet, respectable personne qui tient le magasin de papeterie-confectures-objets de pûeté et cocardes pour les conscrits, faisait irruption, effarée, avec son chat qui la suivait la queue droite comme un poteau télégraphique, dans la boutique de modes et confections de Mme Filochon, voisine de la sienne :

— Vous avez entendu, madame Filochon, en voilà du propre !

Mme Filochon qui concentrait toute son attention sur un sensationnel costume vert destiné à la demoiselle de M. l'agent-voyer, releva ses lunettes sur son front dégarai et arrondit les

yeux comme si cela devait lui permettre de mieux entendre :

— Quoi donc ? mam'zelle Roupanet.

La papetière baissa la voix :

— Figurez-vous donc qu'ils se mettent en grève!

— Pas croyable!... Et qui ça ?

— Ceux de chez Tagolet ; mais, ajouta Mlle Roupanet, gardez-vous de dire que vous avez appris la chose par moi ; cela pourrait faire des histoires...

Mme Filochon « n'en revenait pas » ; elle levait les bras en l'air, en déclarant que, cette fois-ci, c'était bien la révolution prévue depuis longtemps par son journal. Puis elle proposa d'aller aux renseignements auprès de Mme Pintadon.

Mme Pintadon était l'épouse de M. le maire et cette qualité lui donnait une grande autorité vis-à-vis des dames de Brignoleux, toujours avides de nouvelles.

La couturière et la papetière se rendirent donc chez Mme Pintadon, après avoir, toutefois, fait une apparition au bureau de tabac, où, sous prétexte de se faire offrir une prise par le galant père Troupinel le buraliste, Mlle Roupanet annonça l'événement en affirmant, pour se couvrir, qu'elle le tenait de dix personnes au moins.

Elles trouvèrent Mme Pintadon dans son jardin, agenouillée devant sa boutasse dans une tenue excessivement légère qu'excutaient les ardeurs du soleil aussi bien que ses actives occupations.

L'épouse de M. le maire était, en effet, absorbée par le blanchissage du vaste gilet blanc de son mari, vêtement de cérémonie que le premier magistrat de la commune devait arborer le samedi suivant pour célébrer le mariage de Rosalie Rondmollet, la fille du garde champêtre.

Aux premiers mots que prononcèrent les visiteuses, Mme Pintadon laissa choir au fond de l'eau l'énorme morceau de savon qu'elle tenait dans sa main et se dressa brusquement sur ses jambes sans même songer à le repêcher : indice d'un trouble extraordinaire chez une femme aussi économique.

Fébrilement, elle ramena sa chemise de toile écrue sur ses épaules découvertes, rangea ses quelques cheveux épars sous son grand chapeau de jardin, puis elle donna libre cours à son indignation et à son épouvante tout en gestant avec vivacité :

— Ah! mes pauvres petites!... Que m'apprenez-vous là?... Une grève... quel coup de sort!... M. Pintadon! mais il ne sait rien, M. Pintadon... il ne sait jamais rien... il ne s'occupe de rien, M. Pintadon!... il n'est même pas là!...

« C'est moi, pauvre faible femme, qui dirige la commune!... Une grève!... mais c'est affreux... et nous avons un mariage samedi... je le prépare, vous voyez... C'est abominable... un coup monté par Bitrou, c'est sûr!... Que veulent-ils?... que réclament-ils?... Il est certain qu'il faut aviser de suite... aidez-moi, mes mignonnes... Quelle catastrophe!... Il faudra voir le sous-préfet... le préfet sans doute... Et M. Pintadon joue à la manille, tandis que ce soir, toute la ville peut-être, sera mise à feu et à sang!... Ah! mon Dieu!... »

Dans son exaltation, la grosse Mme Pintadon cogna violemment son visage contre une corde d'étendage, accident qui eut le triple résultat de lui balafra la joue gauche, de faire cesser ses lamentations et de projeter à terre les objets de lingerie les plus divers, mouchoirs à carreaux jaunes et verts, caleçons rapiécés, gilets de flanelles, chemises volumineuses et chaussettes multicolores.

Obligement Mlle Roupanet et Mme Filochon s'employèrent à réparer ce premier désastre causé par la grève. Mme Pintadon en profita pour aller se vêtir d'une camisole à larges rayures rouges et noires et se coiffer d'une capote mauve ; après quoi, elle déclara à ses amies qu'elle partait à la recherche de M. le Maire dans tous les cafés du bourg excepté chez Palodru « avec lequel elle était brouillée pour raisons politiques ».

Elle ajouta qu'on allait prendre des mesures immédiates pour « rassurer la population », puis elle sortit dignement, non sans avoir pris soin de se munir d'un parapluie, précaution bien superflue, mais pleinement justifiée par son extrême agitation et aussi par la gravité des circonstances.

Mme Pintadon put se rendre compte que la terrible nouvelle avait déjà fait le tour de Brignoleux. Le galant Troupinel, en effet, n'avait pas perdu son temps, comme bien on pense. La Grand'Rue présentait une animation inaccoutumée. Des groupes de commères entourées de marmots attentifs et apeurés, stationnaient devant les boutiques. On n'entendait plus le bruit de l'enclume dans la mélancoïlique rue montante, Grandveau le charbon avait déserté sa forge et péroraît, les mains sous son tablier de cuir, avec Cornard le boucher.

L'allure rapide et l'attitude décidée de Mme Pintadon, produisit une profonde impression et provoqua même une certaine appréhension. Il n'était pas douteux que de graves choses allaient se passer. Cependant, personne n'osa adresser la parole à la femme du maire ; on se contenta de la saluer d'un air étonné.

L'événement prenait d'instinct en instants des proportions considérables. Chaque apportait un renseignement inédit pour laisser deviner qu'il en savait plus long que le voisin. Quelques-uns expliquaient les raisons de la grève avec

tant de précision qu'on arrivait à s'étonner qu'elle n'eût pas éclaté plus tôt.

Des vieux affirmaient que « de mémoire de vivants et même de morts » on n'avait jamais rien vu de semblable dans le pays.

Le père Cassebois « la vieille barbe de 48 » et l'adjoint Bitrou, le « rempart de la « Démocratie », ennemi personnel de Pintadon, qui avait préparé la grève, à ce qu'assuraient Mme Filochon, qui le tenait de Mme Pintadon elle-même, se promenaient très crânes, les mains aux poches et la pipe aux dents. Ils se montraient très réservés de détails, ce qui laissait supposer qu'ils étaient au courant de tout. Il était certain qu'ils allaient prendre la tête du « mouvement gréviste »... En attendant, ils se bornaient à prendre de nombreux verres dans tous les cabarets du bourg.

L'émotion fut à son comble lorsqu'on vit M. le maire sortir précipitamment du Café de l'Alliance, suivi à distance par Mme Pintadon qui brandissait son parapluie en grommelant des paroles sévères. Le pauvre homme paraissait affaibli. Surpris, il n'avait pas eu le temps d'endosser sa veste qu'il portait sous son bras et la jambe gauche de son pantalon était enfoncée dans la tige de sa bottine dont l'élastique baillait.

Le couple municipal se dirigea en toute hâte vers la mairie où il s'enferma. La population valide se rassembla sur la place et put percevoir une violente discussion au cours de laquelle la voix de la terrible Mme Pintadon s'imposait avec autorité. On entendit même un grand tumulte suivi d'un vacarme semblable à celui que produiraient des meubles bousculés. Il devenait indiscutable que la situation s'aggravait d'heure en heure.

Ce fut bien pis lorsqu'arriva l'heure de la sortie des écoles. Les bambins s'éparpillèrent sur la place et l'on vit Cruchot, l'instituteur courir, affairé, de groupes en groupes, un crayon à la main, puis se précipiter au bureau du télégraphe. On savait qu'il était correspondant de l'Echo des Montagnes et personne ne doutait que le lendemain « les journaux paraieraient de l'affaire. »

Un peu plus tard, le brigadier Labidasse et le gendarme Navet, accompagnés de la garde champêtre Rondmollet, pénétrèrent dans la mairie, où ils furent reçus par Mme Pintadon. Ils en sortirent bientôt tous les trois, avec la physiognomie de gens chargés de missions importantes.

Enfin la petite cloche de l'usine lança de nouveaux petits sons aigrelets pour annoncer la sortie des ateliers. La foule s'était portée devant la maison Tagolet et quand les ouvriers parurent, très calmes, ils furent entourés et interrogés.

Naturellement, ils affirmèrent ne rien comprendre à tout cela, mais leur mutisme fut interprété comme étant le résultat d'un mot d'ordre.

Bitrou, le chapeau sur l'oreille, cria au grand Jacques, en clignant de l'œil : « Bravo camarade ! » et cette manifestation ne contribua pas à calmer les esprits.

Le père Rondmollet qui avait pris son sabre et sa plaque des grandes occasions fit circuler la foule et mit les gamins en fuite en ronchonnant terriblement dans sa moustache.

Tout à coup, tout le monde se porta vivement du côté du chemin du moulin où avait lieu, paraît-il, une manifestation. Il y eut un moment de panique, on avait vu les gendarmes prendre le pas gymnastique, événement absolument sensationnel.

Le père Cassebois, en effet, était aux prises avec Labidasse et son collègue. La « vieille barbe de 48 » dans un état lamentable d'ébriété hurlait des : Vive la grève! Vive la sociale! Vive Gaitibaldi! Le bonhomme avait compliqué son cas en criant : A bas la police! Aussi le conduisit-on au violon municipal au milieu d'un grand concours de population.

Il va sans dire que cet incident provoqua une énorme sensation et fut considéré comme le commencement des hostilités.

Dans la soirée les bruits les plus étonnants circulaient. Labidasse et Navet faisaient les cent pas dans la Grand'Rue et Rondmollet rôdait autour de l'usine.

Il était évident que Brignoleux était en état de siège et que les grévistes réservaient leurs exploits pour la nuit. Des femmes cherchaient leurs marmots tandis que d'autres injuriaient leurs maris qui s'obstinaient à rester au café sans souci du danger.

On racontait que le capitaine des pompiers avait pris son casque après avoir embrassé son épouse et que le caporal Pollu avait été vu, portant un pain et des litres à la mairie, où certainement une permanence était établie, dans la crainte qu'on mit le feu à l'usine, suivant la coutume d'aujourd'hui.

On affirmait aussi que M. Tagolet étant sorti, comme d'habitude pour acheter des cigares, après son dîner, avait été suivi par une bande de gamins; que Bitrou avait ricané sur son passage et que Cassebois, qui avait été relâché, grâce à l'influence de l'adjoint, avait crié : A bas le capital! et que Jean-la-Bête, l'idiot de Brignoleux, lui avait lancé des cailloux et enfin que le pauvre M. Tagolet était rentré précipitamment chez lui en criant qu'il ne savait pas ce qu'on lui voulait...

Des gens attardés avaient vu aussi, affiché à la mairie, un appel au calme signé Pintadon, mais certainement rédigé par sa femme...

Et la nuit s'écoula dans l'attente d'événements épouvantables...

Le lendemain on lisait dans l'Echo des Montagnes :

Une grève importante vient d'éclater à Brignoleux. Les ouvriers de l'usine Tagolet, las des faillitesses promesses de leur patron, ont décidé de cesser le travail et de quitter le bague.

Cette décision a été chèrement accueillie par la population socialiste de notre ville, après de laquelle le capitaliste Tagolet ne jouit d'aucune sympathie.

Quelques incidents se sont produits. Des citoyens qui manifestaient en faveur des grévistes ont été violemment chargés par la police et la force armée. Un malheureux vieillard sans défense a été brutalement piétiné et enfermé en prison.

Malgré les provocations policières la population entière est décidée de prendre parti pour la grève.

DERNIÈRE HEURE :

Le sieur Tagolet, qui avait été sorti de son château pour arguer les ouvriers, a été l'objet d'une manifestation indignée de la part de la foule qui l'a hué énergiquement.

Le maire vient de prendre un arrêté invitant la population au calme.

En lisant cet article, le malheureux Tagolet crut qu'il allait devenir fou. Il se précipita dans ses ateliers où les ouvriers étaient entrés à l'heure habituelle et les harangua sur le ton le plus pathétique.

Sur leur affirmation que jamais ils n'avaient songé à se mettre en grève, le fabricant de chapeau de paille courut à la mairie où il trouva M. Pintadon et son épouse.

Le bruit s'étant répandu qu'une entrevue avait lieu entre M. le maire et le « patron », la place de la Mairie fut bientôt emplie d'une foule anxieuse.

L'entrevue fut des plus courtes : — Monsieur le maire, s'écria, les larmes aux yeux, M. Tagolet, on brandissant l'Echo des Montagnes, qu'est-ce tout cela veut dire ? Il n'y a jamais eu de grève chez moi, je vous jure!... et il n'y en aura jamais... jamais, entendez-vous... sur les cendres de mon père!...

— Que ne l'avez-vous dit plutôt, M. Tagolet, soupira M. Pintadon... Je n'aurais pas été battu par ma femme...

Mme Pintadon, que ces explications généraient quelque peu, sortit sur la place et fut vivement questionnée.

— Voyez-vous, dit-elle à M<sup>lle</sup> Roupanet, il ne faut jamais s'émouvoir, ma chère, grâce à notre présence d'esprit, nous avons pu arranger tout cela : la grève n'aura pas lieu.

Bitrou, vexé, s'en alla, suivi par la « vieille barbe de 48 ».

La grande sagesse et l'esprit de conciliation de M. le maire furent grandement appréciés par ses administrés. Sa réélection fut assurée.

Le garde Rondmollet fut proposé pour les palmes académiques et M. Pintadon put terminer son rapport à M. le préfet, par cette phrase, écrite sous la dictée de son épouse :

L'ordre règne à Brignoleux.

Léon BORDE.

## NOTES POLITIQUES

LA « TYRANNIE DE LA GRÈVE »

La grève de Marseille touche à sa fin, le port a retrouvé quelque animation et la grande cité inquiète a vu avec satisfaction ses ouvriers retourner au travail.

La reprise n'est, il est vrai, que partielle, car les entrepreneurs n'acceptent que les ouvriers qui ont adhéré au contrat de 1903, mais le nombre de ces derniers s'est cependant élevé à 2.500.

L'histoire qui s'était manifestée au début s'explique du reste par la tyrannie qu'exerce encore le syndicat et quelques jours seront nécessaires pour décider les timides, lesquels ne travailleront que lorsqu'ils auront acquis la certitude d'être protégés.

Il faut reconnaître que le gouvernement a fait son devoir pendant ces deux derniers jours. Des mesures sévères et énergiques ont été prises ; le port est gardé militairement et l'entrée des chantiers n'est permise qu'aux ouvriers porteurs d'un laissez-passer.

On aurait cru que la presse socialiste allait fulminer avec violence contre un pareil attentat aux droits sacrés du prolétariat. Le citoyen Jaurès a bien formulé quelques observations, mais sa mauvaise humeur, comme celle de ses amis, s'est éteinte. Obligé par la clientèle de l'Humanité de protester, il a protesté pour la forme et sans conviction aucune.

Pour rien au monde, en effet, il ne voudrait, à la rentrée du Parlement, créer d'ennemi à M. Combes et surtout au camarade Pelletan. Si M. Méline était au pouvoir, il est certain que les choses ne se seraient pas passées ainsi et que l'état-major de la Sociale aurait eu une autre attitude, mais il y a des grâces d'Etat ou plutôt deux poids, deux mesures.

Nous retiendrons donc que tout gouvernement, même bourgeois, qui a donné des preuves de soumission et de basse servilité à Jaurès, possède plus de droits à être protégé et défendu par lui que les ouvriers eux-mêmes.

Nous retiendrons surtout que l'amélioration qui vient de se manifester dans la situation de Marseille est due à la protection accordée aux travailleurs.

tombe sous le joug d'une tyrannie aussi nuisible à ses intérêts et à sa dignité. — Pierre TOURNER.

## INFORMATIONS

BANQUET FRANCO-ITALIEN

Paris, 7 octobre.

Le comte Tornelli, ambassadeur d'Italie, a accepté de présider le banquet organisé par les députés du comité latin et le syndicat des commerçants de l'Opéra, en souvenir de la visite des souverains italiens.

Ce banquet aura lieu le 14 octobre à l'hôtel des Sociétés savantes.

ENCORE M. PELLETAN

Paris, 7 octobre.

On sait que le vapeur russe Orel, après un long séjour à Toulon, où il a été transformé en navire-hôpital, a quitté notre grand port méditerranéen pour aller à Barcelone prendre son approvisionnement de charbon.

Pourquoi à Barcelone ? Parce que la grève des charbonniers sévissait à Marseille, à-t-on dit. Mais pourquoi pas à Toulon, où la marine entretient un stock de charbon considérable ? La raison en est simple. Dès la fin de juillet, l'ambassadeur de Russie demanda à M. Pelletan l'autorisation de l'Orel de faire son charbon à Toulon.

Malheureusement l'amiral de Flourens et de Jus Rivelli n'ont guère expédié et, durant plus d'un mois, la réponse a été attendue sans que l'on vint.

Comme en raison de la guerre, l'Orel devait hâter son départ, son commandant a traité alors avec Barcelone. Et c'est lorsque tout avait été conclu avec les autorités espagnoles, que M. Pelletan s'est décidé enfin à accéder l'autorisation sollicitée. Il était trop tard.

Et voilà pourquoi l'Orel a quitté Toulon pour aller chercher son charbon à Barcelone.

LE PANÉGYRIQUE DE WALDECK-ROUSSEAU

Paris, 7 octobre.

Il sera prononcé le mois prochain, au Palais de Justice, par M. le bâtonnier Ernest Bourdillon. Dans son château de Mornette, à la Ferté-sous-Jouarre, M. Ernest Bourdillon termine en ce moment les deux discours qu'il doit débiter dans les deux prochaines grandes solennités judiciaires, l'un à la fête du centenaire du Code civil, en sa qualité de chef du barreau de Paris ; l'autre à la séance de rentrée de la conférence des avocats stagiaires.

C'est dans cette seconde assemblée qu'après avoir disserté sur un sujet tout d'actualité : « Le secret professionnel de l'avocat », M. le bâtonnier Ernest Bourdillon terminera son discours, en prononçant l'éloge de ses confrères décédés au cours de l'année judiciaire et, en particulier, celui de M. Waldeck-Rousseau, auquel il consacrerait une longue notice.

On sait que M. Waldeck-Rousseau a illustré le barreau de Paris pendant plus de seize ans et qu'il a fait partie du conseil de l'ordre.

L'ENQUÊTE SUR LA MARINE

Paris, 7 octobre.

Le rédacteur chargé de la rubrique de la « marine » au Temps, notre estimé confrère A. Rousseau, donne aujourd'hui dans ce journal des exemples invraisemblables d'indiscipline qui règne dans la marine.

Ainsi, un ouvrier mécanicien, qui un maître-mécanicien voulait faire travailler et qu'il menaçait d'une punition, dit textuellement à son chef : « F.....moi la paix ou je vais mettre à vos trousses mon cousin qui est député et l'ami du ministre ! »

« Un matelot vient trouver le commandant du croiseur sur lequel il est embarqué et lui demande un congé, le prévenant que, quel que soit son avis dans la circonstance, le congé lui sera accordé.

Un matelot bien apparenté demande un congé de trois mois ; quelques jours après qu'une circulaire ministérielle était venue suspendre tout congé et toute permission. La demande du matelot est cependant transmise à l'autorité supérieure, qui la renvoie en rappelant les prescriptions de la circulaire ministérielle.

Cela n'empêche pas que, huit jours après, arrivait une dépêche ministérielle disant de mettre le matelot en congé pour affaires personnelles.

Un officier de grand mérite a fait à notre confrère ces déclarations inquiétantes : « La discipline a disparu. On a ruiné le respect dû aux chefs et on a détruit la confiance que les matelots avaient toujours eue en eux. L'insulte n'est pas sur les lèvres, mais elle est dans le cœur des hommes. »

Dans la famille maritime, on a fait une scission complète entre l'homme et l'officier et on a annihilé l'intermédiaire naturel entre eux, le sous-officier.

LES Etats-Majors de la Marine marchande

Paris, 7 octobre.

Le congrès des états-majors de la marine marchande, qui se tenait à Paris depuis cinq jours, s'est terminé aujourd'hui. Etaient notamment représentés au congrès : l'association fédérative des capitaines au long cours et officiers de la marine marchande de Marseille et du Havre, le syndicat des capitaines au cabotage de la Méditerranée, le syndicat des mécaniciens navigateurs breloqués de Marseille, le syndicat des capitaines au long cours de Dunkerque, etc., etc.

D'importantes résolutions ont été prises au cours de ce congrès, ou ont été votés les statuts d'une union qui a pris le nom de fédération des syndicats maritimes français. Cette fédération, qui a pour but de soutenir énergiquement les intérêts des états-majors auprès des pouvoirs publics, a pourtant été conçue dans un esprit assez large pour que les inscrits maritimes aient intérêt à y donner leur adhésion et soient assurés d'y trouver un concours et un appui.

Cette fédération aura à Paris un comité exécutif permanent chargé de le représenter près du gouvernement et des administrations avec lesquelles elle peut avoir des intérêts à débattre. Le président de ce comité est le capitaine Faquin, qui a été l'organisateur du congrès.

## Le Congrès de Toulouse

La seconde journée. — Les vœux. — M. Bourgeois et la presse.

Toulouse, 7 octobre.

M. Berthelet est élu président de l'assemblée aujourd'hui. La commission de la politique extérieure et des affaires coloniales, présidée par M. Réveillaud, député, a accepté pour être soumis au congrès radical socialiste :

Un vœu relatif à la réparation du personnel diplomatique et consulaire.

Un vœu concernant l'arbitrage international au sujet de la guerre russo-japonaise.

Un vœu tendant à soumettre à l'avenir au Parlement les traités engageant la politique extérieure de la France et demandant la suppression des clauses restrictives qui en sont traitées.

Un vœu proposant au congrès d'affirmer, en présence des calomnies nationalistes qui prétendent monopoliser le patriotisme, sa fidélité aux idées qui évoquent le nom d'un grand patriote Gambetta et sa volonté de suivre une politique sage, pacifique et fondée sur le droit.

Un vœu en faveur de l'application de la loi du 7 juillet 1904 sur l'enseignement congréganiste dans les colonies et les protectorats et l'enseignement laïque est ou peut être organisé.

Enfin un vœu relatif à la mise en valeur sociale des colonies par les encouragements donnés à l'émigration, la réorganisation du système des concessions et la création du crédit colonial.

Le congrès vote des vœux relatifs aux mesures favorables à prendre pour l'ouverture du crédit à l'agriculture, au commerce et à l'industrie et, sur la proposition de M. Bepmale, au monopole des assurances agricoles par l'Etat.

Un vœu favorable au rachat des chemins de fer par l'Etat est également adopté, sur le rapport de M. Bellenger et après un discours de M. Bourrat, député, rapporteur de la commission à la Chambre. Enfin, le congrès adopte un vœu restrictif du monopole des agents de change.

La séance est ensuite levée.

Voici à titre de document la lettre que M. Combes a adressée au président du congrès, en réponse aux ordres du jour votés hier :

Pons, 7 octobre.

Mon cher président,

J'ai lu avec un plaisir et une fierté que tout le monde trouvera légitimes, les deux ordres du jour que vous m'avez transmis.

Je suis tout fier de constater que mon œuvre gouvernementale reçoit une approbation sans réserve du parti radical et radical-socialiste. Je me suis pas moins heureux de penser que le congrès rend justice à mes sentiments et m'assure de son entière sympathie, en retour de mes efforts persévérants pour donner à la démocratie les satisfactions qu'elle attend avec une impatience chaque jour plus justifiée.

Je compte sur tous les radicaux et radical-socialistes pour m'aider dans ma tâche et j'ai d'autant plus de droit de compter sur eux que j'ai toujours marché d'accord avec mon parti et que j'ai conscience de n'avoir jamais démenti de son estime. Fidèle à mes principes, qui sont les vôtres, j'ai pu sans les désertir, faire appel à tous les républicains sincères et réunir de la sorte une majorité résolu contre le cléricalisme et la réaction.

Cette majorité ne se désagrègera pas, j'en suis certain, au moment où elle aura à combattre les grandes réformes indiquées par mon discours d'Aux

LA GUERRE Russo-Japonaise

UN FAUX BRUIT. — LA DÉFENSE DE VLADIVOSTOK. — MOUVEMENTS RUSSES EN CORÉE. — EN MANDCHOURIE.

Paris, 7 octobre. L'activité jusqu'ici suspendue en Mandchourie semble reprendre. Si on ne signale pas encore de rencontres importantes entre les deux adversaires, on constate chez eux de grands mouvements, en prévision d'un choc inévitable entre les deux armées.

Les escarmouches d'avant-postes ont changé complètement de caractère depuis quelques jours. Jusqu'alors, les Russes se retiraient toujours. Maintenant ils résistent, sont renforcés en temps opportun et vont de l'avant. Le changement de terrain ne suffit pas à expliquer cette nouvelle tactique. Il y a l'indice d'une sérieuse organisation. On commence à parler d'une offensive russe.

D'autre part, les Japonais ont mis un mois à se reposer de la sanglante bataille de Liao-Yang et se préparent à celle qui va se livrer. Ils doivent maintenant être en mesure d'engager la lutte, qui ne saurait plus tarder. L'énergie et le bonheur résistent des cosaques aux premières attaques de leurs avant-postes, rendent les généraux Kuroki, Oku et Nodzu très prudents et « tâtonnants », cette fois, dans leur marche en avant. Tout cela est de bon augure et assez rassurant pour l'avenir des armées russes, surtout si l'on songe que la haute main absolue sur les opérations va être confiée au général Kouropatkine, malgré toutes les intrigues et compétitions qui visaient à réduire le rôle de ce très grand général.

On avait dit qu'en nommant le général Gripenberg au commandement de la seconde armée, le czar avait voulu lui susciter un rival prêt à le supplanter. Or, on sait maintenant que Kouropatkine envisage la nomination de Gripenberg comme la promesse d'une prochaine collaboration à sa propre tâche. Il a télégraphié au général Gripenberg pour le féliciter chaleureusement et lui rappeler leur compagnonnage fraternel dans la guerre du Turkestan. Le commandement de la deuxième armée sera donc un auxiliaire de Kouropatkine, qui le secondera puissamment dans quelques mois, sans empêcher sur son œuvre. A cet égard, le czar a vu clair et a travaillé intelligemment au succès final dont on ne pourrait guère douter, si l'escadre de la Baltique était valide et près d'arriver sur le théâtre de la guerre.

De tous les indices de ces derniers temps, il découle que c'est pour éviter au malheur de l'absence de cette escadre de renfort que l'escadre de Port-Arthur, ou plutôt ce qui en reste, se dispose toujours à tenter de quitter la place. Contrairement à ce qui a été si souvent affirmé, ce n'est pas le feu de l'escadre de Togo qui lui rend le séjour de la rade de Port-Arthur intenable. Elle voudrait, à défaut de l'escadre de la Baltique, gagner le large et tenter d'opérer sa jonction avec l'escadre de Vladivostok, pour revenir ensuite et, ainsi fortifiée, disputer aux Japonais le commandement de la mer, dès que ces derniers auront vu la victoire les abandonner sur terre, mais c'est une entreprise bien difficile, elle aussi, à réaliser.

LE SIÈGE DE PORT-ARTHUR

La Résistance de la Forteresse

Saint-Petersbourg, 7 octobre. Une dépêche de Kharbine dit que la magnifique résistance de Port-Arthur suscite le plus vif enthousiasme parmi les troupes de Kouropatkine. Les soldats ont fait une ovation superbe à un officier échappé de Port-Arthur porteur de nombreux rapports sur l'amiral Alexeïeff et qui, ayant vu le vice-roi, avait été se présenter à Kouropatkine. Ils ont entouré l'officier et lui ont demandé de leur raconter le siège. Quand ils ont appris que la garnison se battait avec un tel acharnement, que, pour un mort russe, on relevait six morts japonais, les soldats ont poussé trois formidables hurrahs en l'honneur de Stouessel et des vaillants camarades assiégés.

Mais l'enthousiasme est devenu du délire quand l'officier a raconté que, lorsque la quatrième division, sous les ordres du général Fock, avait quitté les positions qu'elle défendait depuis trois mois, elle l'a fait au pas de parade, sous une véritable pluie de mitraille, drapeaux déployés et musique en tête.

LES OMBRES DU STATUAIRE BARTHOLDI

Paris, 7 octobre.

Les obsèques du maître Bartholdi ont eu lieu ce matin à dix heures. Les prières religieuses ont été dites au domicile du défunt, 82, rue d'Assas. Le service religieux a été fait par M. Roberty, pasteur protestant.

LES OBSEQUES DU STATUAIRE BARTHOLDI

Paris, 7 octobre.

Les obsèques du maître Bartholdi ont eu lieu ce matin à dix heures. Les prières religieuses ont été dites au domicile du défunt, 82, rue d'Assas. Le service religieux a été fait par M. Roberty, pasteur protestant.

MARIAGE SECRET

PAR PAUL BERTINAY

TROISIÈME PARTIE

LA TOILE DE L'ARAIGNÉE

Non. Elle avait tout fait pour que celui-là ne fut plus un ami.

Elle lui avait donné le droit, non seulement de la hair, mais aussi de la mépriser.

Et cependant !... Lorsque le sonnet de cet homme lui était revenu à l'esprit... lorsque son nom avait erré sur ses lèvres... elle s'était sentie tressaillir d'un grand émoi.

... Un émoi où il y avait aussi comme une anxieuse espérance...

Miguel Arribbio... Oui... Miguel... le cousin de son enfance... le fiancé de sa jeunesse...

En raison des tentatives faites par des bateaux français pour forcer le blocus, des contre-torpilleurs croisent entre Ché-Fou et Tien-Tsin. On croit, en effet, que c'est ce dernier port qui sert de base aux bateaux en question.

Kharbine, 7 octobre.

On annonce officiellement que les nouvelles publiées dans les journaux étrangers relativement aux succès remportés par les Japonais dans leurs attaques contre Port-Arthur sont grandement exagérées. Des renseignements parvenus ici indiquent que les Russes n'ont abandonné qu'un très petit nombre de positions insignifiantes et que celles-ci sont tellement exposées au feu violent des assésés que les Japonais ne peuvent s'y maintenir.

Le 17 septembre, les positions japonaises dans la péninsule se trouvaient entre la baie du Pigeon et la baie Louiza et, plus loin, le long de la Montagne du Loup. Les attaques se succèdent avec une grande violence et on ne fait de quartier d'aucun côté.

LA SORTIE DE L'ESCADRE

Saint-Petersbourg, 7 octobre.

Le bruit avait couru que l'escadre de Port-Arthur avait fait une sortie lundi dernier et qu'un combat naval avait eu lieu. Au ministère de la marine, on n'a jusqu'ici reçu aucune nouvelle sur cette sortie et ce combat et on ajoute qu'on n'y croit pas. Au surplus, aucune confirmation n'en est venue par le consul de Ché-Fou. Dans tous les cas, s'il y a eu une sortie, il ne peut être question que des torpilleurs allant en reconnaissance et rentrés aussitôt après avoir subi peut-être le feu des Japonais.

L'amiral Wirén doit attendre pour faire une sortie générale le départ de l'escadre de la Baltique.

LA DÉFENSE DE VLADIVOSTOK

Saint-Petersbourg, 7 octobre.

Un ordre du jour adressé par l'amiral Alexeïeff à la garnison de Vladivostok dit que les travaux entrepris depuis le début de la guerre pour renforcer les défenses de la forteresse ont été conduits à bonne fin. « Ces travaux », dit l'ordre du jour, « ont été poussés avec une énergie inlassable par toute la garnison. Si l'on tient compte de ce fait que la plus grande partie des travaux ont été accomplis dans de mauvaises conditions climatiques, leur heureux achèvement témoigne du dévouement absolu de ceux qui les ont exécutés. »

« J'ai constaté, ajoute l'amiral, que la garnison de la forteresse est en parfait état et j'ai pour agréable devoir d'exprimer ma profonde reconnaissance au commandant du district militaire de l'Amour, le général Linievitch, et d'offrir mes sincères remerciements au commandant de la forteresse de Vladivostok, aussi bien qu'à tous les officiers, sous-officiers et soldats des forces militaires de terre et de mer dont se compose la garnison ayant pris part à la construction des ouvrages destinés à renforcer les défenses de la forteresse. »

EN CORÉE

Troupes japonaises et troupes russes

Londres, 7 octobre.

Le correspondant du Standard à Tokio télégraphie, le 6 octobre : « On annonce de Séoul que les troupes japonaises ont rétabli l'ordre et désarmé la garnison coréenne à Kund-Jou, où les soldats coréens avaient attaqué des Japonais. Sur les représentations du ministre du Japon, le gouvernement coréen a décidé de licencier la garnison de Kund-Jou. On croit que cette mesure est un premier pas vers le licenciement général des garnisons coréennes. »

On mande de Séoul au Daily Telegraph : « Le ressort que les Russes en Corée commencent à s'organiser sérieusement et, comme les troupes japonaises stationnées dans le Nord ont été considérablement renforcées, on peut s'attendre à une prochaine collision. Les Russes ont à Song-Tchou des troupes de toutes armes, au lieu de cosaques seulement, comme auparavant. »

AUX AVANT-POSTES

Londres, 7 octobre.

Le correspondant du Standard avec l'armée du général Kuroki télégraphie, le 5 octobre : « Les Russes renforcent leur gauche et font généralement preuve de la plus grande activité de ce côté, où ils paraissent s'attendre à une attaque. »

« Une reconnaissance d'infanterie japonaise en est venue aux mains avec les Russes à 5 milles au nord de Ben-St-Kou. »

« L'ennemi n'a pas battu en retraite. En face de nous, la cavalerie déploie une activité inaccoutumée. Dix escadrons avec cinq canons se sont avancés jusqu'à cinq milles au nord de Yan-Tai et ont canonné nos patrouilles et nos avant-postes, puis ont battu en retraite et se sont retirés au nord en laissant deux escadrons pour surveiller nos mouvements. »

« Une dépêche de Moukden dit que l'inaction complète des Japonais depuis la bataille de Liao-Yang est attribuée à leur épuisement. Des événements importants se produisent vraisemblablement d'ici à quelques jours. »

LE RAPPEL RÉPUBLICAIN

Le deuil était conduit par Mme veuve Bartholdi et MM. Deyrissier et Paul Denis, neveux du regretté statuaire.

Le char funéraire disparaissait sous les couronnes, parmi lesquelles on remarquait celles de la société des Artistes décoratifs, des Artistes d'Alsace, de la ville de Cléfort, de la ville de Colmar et de la ville de Clémont-Ferrand. Les honneurs militaires ont été rendus par un bataillon du 102<sup>e</sup> de ligne. Une foule nombreuse d'amis et de confrères du maître suivait le convoi.

Notons MM. Marcel, directeur des beaux-arts ; Henry Roujon, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts ; Gustave Fort, représentant du président du conseil ; A. Kerker, ministre de Suède ; Bougnereau, Jules Claretie, Honner, Albert Malgouy, Bartholomé, Eiffel, baron de Forstner, les généraux Mathieu, Canonge, Zurlinden, marquis de Dion, comte de la Vaulx, Camille See, etc., une délégation de la ville de Colmar.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Montparnasse.

L'ACCORD FRANCO-ESPAGNOL

Paris, 7 octobre.

Le ministre des affaires étrangères et l'ambassadeur d'Espagne à Paris ont signé la déclaration suivante : « Le gouvernement de la République française et le gouvernement de S. M. le roi d'Espagne se sont mis d'accord pour fixer l'étendue des droits et les garanties des intérêts qui résultent pour la France de ses possessions algériennes et pour l'Espagne de ses possessions sur les côtes du Maroc. »

« Le gouvernement de S. M. le roi d'Espagne, ayant en conséquence donné son adhésion à la déclaration franco-espagnole du 8 avril 1904, relative au Maroc et à l'Égypte, dont communication lui avait été faite par le gouvernement de la République française, déclare qu'il demeure fermement attaché à l'intégrité de l'empire marocain sous la souveraineté du sultan. »

« C'est hier qu'a été signée cette déclaration. »

Quant à l'accord auquel il est fait allusion dans cette déclaration, le texte en reste secret.

Cette note officielle, communiquée par le ministre des affaires étrangères, n'indique pas tous les détails de l'arrangement intervenu entre la France et l'Espagne, mais elle en indique le caractère général. Comme nous l'avons déjà indiqué, c'est en raison de ses « possessions algériennes » que la France a des « droits » et des « intérêts » au Maroc, c'est-à-dire que la partie du Maroc qui nous intéresse est celle qui fait suite à l'Algérie, jusqu'à l'Atlantique. C'est en raison de ses « possessions sur la côte du Maroc », autrement dit sur la côte nord, que l'Espagne, de son côté, a des « droits » et des « intérêts ».

Les deux engagements ont pu se mettre d'accord sur l'étendue de ces droits et la garantie de ces intérêts, parce que les intérêts de deux pays se trouvent dans des sphères différentes, sans se contrecarrer.

Ceux de la France se trouvent dans la partie du Maroc qui est le prolongement de l'Algérie, ceux de l'Espagne sur la côte marocaine, qui est comme le prolongement naturel du territoire espagnol. La conciliation de ces intérêts réciproques et non opposés les uns aux autres nous a permis d'obtenir de l'Espagne un avantage précieux à savoir : son adhésion à la déclaration franco-espagnole du 8 avril 1904, déclaration qui avait pour but de reconnaître notre influence prépondérante au Maroc.

Enfin, il est dit contrairement à la déclaration franco-espagnole du 8 avril de prétendre procéder à un partage du Maroc entre la France et l'Espagne. C'est ce que les deux gouvernements français et espagnol ont reconnu en déclarant qu'ils demeurent fermement attachés à l'intégrité de l'empire marocain, sous la souveraineté du sultan. »

LES GRÈVES DE MARSEILLE

Les Reprises du Travail

Marseille, 7 octobre.

Le travail est plus actif ce matin dans les docks, sur les quais et les moles. Plus de 4.000 journaliers ont répondu à l'appel des contremaîtres des entrepreneurs de manutention. Toutes les Compagnies ont leur contingent habituel de journaliers. Le service d'ordre est toujours le même mais la consigne est moins sévère.

Les navires Les Antès, de la Compagnie de transports maritimes, en partance pour Buenos-Ayres, et Poitou, vont armer à la première heure, cet après-midi.

Les inscrits maritimes, réunis ce matin, ont décidé de se tenir à la disposition des armateurs et d'embarquer immédiatement, si les Compagnies soussignées à l'engagement intervenu il y a huit jours. Ils sont décidés à accepter les conditions et les stationnements aux abords des Compagnies, qui toutes ont ouvert leurs portes ce matin.

DEUX ORDRES DU JOUR

Marseille, 7 octobre.

Les inscrits maritimes, réunis ce matin,

en assemblée générale, à la Bourse du travail, ont adopté un ordre du jour où ils remercient les dockers de les avoir relevés de leur parole et considèrent les motifs qui les ont guidés, « les félicitent de leur acte de fraternité, affirment à nouveau et plus énergiquement que jamais leurs sentiments de solidarité avec eux, s'engageant à ne jamais renier ces sentiments et à leur prêter leur appui moral et matériel, afin qu'ils détruisent la coalition capitaliste marseillaise qui, depuis quarante-huit jours, tient tout le prolétariat dans la plus profonde misère, se déclarent dès aujourd'hui à la disposition des armateurs en leur signifiant qu'ils n'oublieront jamais leur attitude. »

Un second ordre du jour a été également voté. Le voici :

« Les inscrits maritimes, devant les manœuvres de MM. Caillois et Duvalier, qui, après avoir accepté sur leurs chantiers les dockers syndiqués, se sont retranchés dans le contrat individuel, prennent l'engagement de ne point se soumettre aux exigences des armateurs, décident enfin de refuser à partir d'aujourd'hui de donner leurs fascicules ou de s'engager verbalement à s'inscrire à leur appel, demandent aux équipages de MM. Caillois et Duvalier de respecter les décisions antérieures et d'abandonner immédiatement les bords, engagent les marins à refuser de faire les mouvements des navires et déclarent la commission de l'ordre un appel à tous les hommes travaillant à bord. »

Le bureau de la fédération des syndicats Industriels, commerciaux et agricoles a prié le préfet d'appuyer auprès du ministre des finances le dégrèvement des patentes en faveur des petits commerçants de Marseille éprouvés par la grève. M. Mastier a promis à la délégation d'appuyer cette demande.

De leur côté, les dockers ont voté l'ordre du jour suivant :

« Les ouvriers des ports et docks s'engagent à continuer la lutte à outrance jusqu'à ce que la complète satisfaction leur soit accordée et invitent les amis et ouvriers à prendre les mesures nécessaires pour que les moles soient partagés entre tous les ouvriers en chômage sans distinction de chantiers. »

LES CONSÉQUENCES DE LA GRÈVE

Marseille, 7 octobre.

La chambre de commerce de Marseille vient de faire le relevé des pertes causées au commerce et au port par la grève. Elles sont approximativement évaluées à cent cinquante millions.

INCENDIE DU THÉÂTRE DE BALE

Bâle, 7 octobre.

Un incendie a éclaté ce matin entre deux et trois heures au théâtre de la ville de Bale.

Vers quatre heures, l'intérieur était totalement détruit. Les pompiers n'arrivent pas à dompter le feu. Un pompier est grièvement blessé.

L'AFFAIRE CASA-RIERA

Paris, 7 octobre.

M. Paulmier écrit au Temps pour lui déclarer qu'il a été mystifié dans toute cette affaire Casa-Riera et que tout repose sur des faux.

LE REPOS HEBDOMADAIRE

Rouen, 7 octobre.

Les employés de commerce de Rouen se sont réunis hier soir au nombre de 1.200, à la Bourse du travail, pour discuter sur le repos hebdomadaire.

Ils ont adopté un ordre du jour demandant au Sénat de voter au plus tôt le projet Zévats, en y adjoignant la motion Jay, fixant un même jour de fermeture, d'accord entre la majorité des chambres syndicales et la majorité des chambres d'ouvriers. L'assemblée s'est ralliée en outre au projet de manifestation décidé par le congrès de Limoges, pour le commencement de novembre. La réunion a été très calme.

TEMPÊTE SUR LA MANCHE

Dieppe, 7 octobre.

Le chalutier à vapeur Foi est rentré au port remorquant un dunéer anglais désemparé et ayant d'importantes avaries dans sa voilure.

« A ce soir, par temps calme, le dunéer du nord-ouest, accablé par l'abondance d'avares, la barque anglaise Fire-Kitty ayant cassé sur ses ancres, s'est échoué sur la plage du Casino. Le Marsoulin, remorqueur de l'Etat, s'est porté à son secours et a tenté d'en effectuer le renflouement. »

La Situation au Transvaal

Après les assurances données par le ministre anglais qu'avec l'arrivée des Chinois en Afrique, les affaires reprendraient un nouvel essor, les révélations sur la situation économique telles qu'elles sont publiées dans les colonnes des journaux dévoués aux capitalistes, causent, — pour dire le moins, — quelque surprise.

Même ceux qui, dès le début, se refusent à reconnaître, par crainte d'être optimistes de la presse minière ou de la peine à croire qu'en septembre déjà les belles promesses du mois de mai ne sont plus qu'un vain mot.

Le correspondant de Johannesburg au

Scotsman, l'un des organes anglais les plus enthousiastes de la main-d'œuvre chinoise, écrit que :

« L'état des choses n'a jamais été pire qu'aujourd'hui. Il y a une dépression dans toutes les classes de la population, dans toutes les organisations, sociétés et églises, enfin dans toutes les branches de commerce. L'on ne peut vivre stérilement d'espérance... »

Ceux qui souffrent le plus des économies que le gouvernement se voit obligé d'introduire dans tous les domaines sont les employés des chemins de fer et leurs familles : appelés en grand nombre d'Angleterre ; ils vont, pour ainsi dire, à la dérive, car tout travail leur a subitement été enlevé ; à l'heure actuelle, très peu d'entre eux trouvent un emploi. Nul ne peut mesurer l'étendue de leurs souffrances. Le même correspondant raconte que :

« L'autre jour on trouva dans un des faubourgs de l'ouest le cadavre d'un jeune homme mort de faim ; c'était un employé du chemin de fer sans occupation. L'on a même tenté une diminution de salaire parmi les employés supérieurs et les ouvriers dans la colonie du Cap ; cette décision porta un coup terrible surtout sur celui qui n'a d'autre ressource que son travail. Et l'on peut dire que de la côte d'Afrique, de la rive, cette stagnation des affaires est la même dans toute l'Afrique du Sud. »

C'est triste point de vue est entièrement partagé par le correspondant de Durban de l'Economist, il assure que depuis l'introduction de la main-d'œuvre jaune, le commerce va de mal en pis, et jamais auparavant l'on n'a souffert pareillement d'un chômage forcé. Même dans ce petit coin du monde, dit-il, je connais une grande usine qui a été obligée de licencier 150 ouvriers dans l'espace de quinze jours, et je vous assure qu'elle n'a pu continuer à travers les chantiers est aussi peu divertissante qu'une visite dans les Catacombes. »

Evidemment, le remède qui devait guérir les maux du Sud de l'Afrique, l'admirable panacée qu'on faisait miroiter devant les yeux des Anglais sous forme de main-d'œuvre chinoise, a été un leurre ; ceux qui étaient au courant des conditions de l'industrie minière ne se faisaient aucune illusion.

DÉPÊCHES DIVERSES

Une prétendue affaire d'Espionnage

Brest, 7 octobre.

M. Ménerès, commissaire spécial, prévenu de la présence de deux allemands dans la baie de Morgat, s'y est transporté et a procédé à une enquête.

Il a reconnu l'inanité des renseignements fournis et les deux étrangers, qui sont des artistes peintres, contre lesquels rien n'a été relevé, n'ont pas été inquiétés.

Un Torpilleur avarié

Cherbourg, 7 octobre.

Le torpilleur 204 rentrait à l'arsenal, après ses essais officiels, lorsque le mouvement : « Machine à vapeur », n'ayant pu être exécuté, le gouvernail avant s'est brisé en touchant la chaîne d'amarage de la canonnière Cocyte.

Le bateau a été échoué dans le dock flottant, où ses avaries seront réparées.

Fin de la Grève des Charbonniers de Cotte

Cette, 7 octobre.

Le conflit des ouvriers et des patrons charbonniers est terminé.

Le président du syndicat s'étant porté à des votes de fait sur un ordre de travail, le comité d'émission. Il sera poursuivi correctionnellement.

ESPAGNE

Manifestations carlistes. — Bilbao, 7 octobre.

L'autorité militaire prend de grandes précautions en prévision des troubles pouvant survenir dimanche à l'occasion du pèlerinage politico-religieux organisé par les carlistes à Notre-Dame-de-Begona et auquel huit prélat et dix mille manifestants prendront part.

Les socialistes préparent une contre-manifestation. Le général Soler, gouverneur militaire, déclare qu'au premier signal de désordre, l'état de siège sera proclamé et que la troupe interviendra immédiatement contre les perturbateurs. Deux bataillons d'infanterie et un escadron de cavalerie se trouvent dans la ville pour être prêts à renforcer la garnison. De nombreuses familles quittent Bilbao.

La police a opéré plusieurs arrestations parmi les socialistes et les libertaires. Une vive agitation règne dans toute la région.

HISTOIRE TRAGIQUE

An lendemain de l'assassinat, par un tou, du docteur Vallon, cette histoire est de circonstance. M. Adrien Hébrard — qui est bien le conteur le plus varié de Paris, tout à tour émuant et spirituel — la dit quelquefois lorsqu'on invoque le droit et la liberté pour les monomaniacs.

Echos & Nouvelles

AN LENDMAIN DE L'ASSASSINAT, par un tou, du docteur Vallon, cette histoire est de circonstance.

M. Adrien Hébrard — qui est bien le conteur le plus varié de Paris, tout à tour émuant et spirituel — la dit quelquefois lorsqu'on invoque le droit et la liberté pour les monomaniacs.

ON S'ABONNE SANS FRAIS

Dans tous les Bureaux de Postes. AU « RAPPEL RÉPUBLICAIN »

Le Conseil général de la Haute-Garonne, avait de fréquents appels à lui adressés, par un pauvre diable ignoré comme tout le monde, — chargé du sur la surveillance, le président de la commission d'hygiène, la conscience personnelle, il recomposait le malade était généralement parfaite, et soudain, quelque jour, et valait mieux le tenir encore en observation. Les membres du Conseil général qui étaient allés voir se rendirent à ces raisons, et l'ut employé à des travaux d'entretien et travailla paisiblement toute une matinée, près du professeur Marchand, son calme était remarquable. Que fallait-il faire ?

Or, un jour, l'individu pénétra chez le docteur Marchand et, froidement, le tua.

LE TEMPS EST DE L'ARGENT

M. Davis, un Américain, a permis à sa femme d'aller en France rendre visite à ses amis.

Mme Davis venait de s'embarquer sur un transatlantique, et son mari avait bien voulu l'accompagner sans le moindre souci. Le bateau démarrera bientôt, et comme il est d'usage en pareil cas, un échange de salutations s'opéra aussitôt entre le navire et le qual d'embarquement.

M. Davis agita un foulard rouge, mais soudain il s'approcha d'un porteur.

« Mon ami, lui dit-il, voulez-vous gagner un million ? »

« Volontiers », répondit celui-ci. « Eh bien ! tenez, prenez ce foulard et continuez à l'agiter, la complète disparition du bateau. Ma femme continuera à voyager et, pourvu qu'elle continue à voir le foulard, tout ira bien. Voici ma carte, vous viendrez me rapporter le foulard, et je vous remettrai l'argent. »

Et M. Davis s'éloigna aussitôt, pendant que, consciencieusement, le porteur continuait à agiter le foulard rouge.

LA CHARADE DE M. PELLETAN

M. Pelletan, une fois dans sa vie, eut une trouvaille : un soir, sur son front chevelu, l'inspiration s'était élevée.

« Un soir, c'est-il — il y a bien longtemps, dans la salle de rédaction de la Justice, de douloureuse mémoire. — M. Pelletan arriva tout radieux, et abondant un de ses camarades : — D... écoutez-moi bien, je viens de trouver une charade. Mon premier est un oiseau, mon second est un grand écrivain qui prend l'apéritif à la terrasse d'un café, mon troisième est le point de départ de tous les voyages et mon tout est ce qu'on dit quand on cherche ses cigares et qu'on ne le trouve pas : qu'est-ce que c'est ? »

« Vous ne trouvez pas ? Eh bien, c'est pourtant facile. Quand on cherche ses cigares sans les trouver, on dit : j'ai perdu ma boîte à cigares. Mon premier, l'oiseau, est « gal » ; mon second, le grand écrivain qui prend l'apéritif, c'est « père Dumas ball assis » ; mon troisième — le point de départ des voyages — c'est « gare ». »

« Depuis, lorsqu'on dit aux amis de M. Pelletan qu'il a une charade, pas d'air ! — Pas d'esprit ? répondent-ils, pas d'air ! lui qui a trouvé ma charade : « Il perdu ma boîte à cigares ? » »

LE FAUTEUIL DE VICTOR HUGO AU SÉNAT

Sur le siège du fauteuil qu'occupait au Sénat, Victor Hugo, vient d'être encastonné par les soins de M. Hustin, secrétaire général de la questure du Luxembourg, la superbe médaille à l'effigie du poète, que gravait Chaplain, lors du centenaire.

« C'est été fixé une plaque de cuivre, portant le nom de Victor Hugo. M. Hustin va faire apposer une plaque semblable sur le fauteuil 127, qui fut celui de Waldeck-Rousseau. Nous avons dit que Vernou avait gravé un admirable portrait du grand homme d'Etat, récemment offert par sa famille à ses amis ; il est probable qu'une réplique de cette plaque sera également encastonnée dans le siège du fauteuil de Waldeck-Rousseau. »

LES TRAINS A IMAGES

Nous avons relaté en son temps une expérience faite par la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, à l'instigation de M. Edouard Cros ; il s'agissait de la mise en circulation de wagons pourvus d'images permettant aux voyageurs d'écouter leur complainte. Ces images, assez simples pour se graver facilement dans la mémoire et assez voyantes pour être aperçues, étaient collées sur les glaces qui encadrent les portières.

Depuis un an, la Compagnie de l'Ouest vient de reprendre pour son propre compte ces expériences : elle fait circuler sur son réseau, entre Paris et Cherbourg, un train à images.

Vingt-huit sénateurs et députés des départements traversés par ce train ont signalé — avec apostilles approbativement motivées, — une adresse au directeur de la compagnie, exprimant le souhait que l'application de ce système se généralise en France.

En outre, les conseils généraux de l' Eure et de la Manche ont émis récemment un vœu favorable à sa propagation.

ON S'ABONNE SANS FRAIS

LA VIE LYONNAISE

Nominations Universitaires

Le Journal officiel de ce matin publie les nominations suivantes : M. Roux, chargé de titre de suppléant des fonctions de répétiteur au lycée de Lyon, est nommé répétiteur audit lycée, en remplacement de M. Duraffort, appelé à d'autres fonctions.

KERMESSE DE BIENFAISANCE

Au profit de l'œuvre des Petites Filles des Soldats. C'est demain qu'aura lieu dans l'enceinte de l'exposition la grande kermesse organisée au profit de l'œuvre patriotique et si intéressante des petites filles des soldats.

COUPS DE COUTEAU

Un corps d'une rixe survenue dans un café à la suite d'une discussion, un nommé Jean Bon, a frappé de deux coups de couteau deux italiens, les frères Miglioli.

IGNOBLE INDIVIDU

Les agents de la Sûreté ont arrêté hier le nommé Victor, cafetier à Oullins, inculpé d'attentat à la pudeur.

CHRONIQUE

La grève de Marseille et la navigation sur le Rhône. — Nous apprenons que la Compagnie générale de Navigation a déjà fait arriver à Marseille deux de ses bateaux chargés, et elle va continuer à faire arriver les quantités considérables de marchandises qu'elle a reçues pendant cette grève et malheureuse grève.

Le Crime de Chambost-Allières

L'enquête se poursuit. — Une nouvelle piste. — Transport du parquet.

Enseignement professionnel du Rhône

(Cours de photographie). — Nous rappelons que les leçons du cours de photographie, première année, commenceront dimanche 9 octobre à 10 heures du matin, à l'école La Martinière, rue des Augustins, 8.

Un évènement artistique

Il faut aujourd'hui, pour conquérir le succès, s'ingérer à faire toujours mieux, surtout en ce qui concerne les expositions organisées par la Société d'enseignement professionnel du Rhône.

Un raid hippique de Bordeaux à Paris

C'est demain samedi que sera donné à Bordeaux le départ du raid hippique Bordeaux-Paris, organisé par la Vie au grand air.

Le Critérium du tiers de litre

Malgré le temps pluvieux, la cinquanteième série du Critérium du tiers de litre motocycliste sera disputée ce matin au Parc-des-Princes sur 100 kilomètres.

Georget au vélodrome de Genas

La direction de Genas a décidé d'opposer à Georget, vainqueur du Bol-d'Or, le vainqueur de Lyon-Saint-Etienne et Brest, le champion lyonnais bien connu, vainqueur de Lyon-Paris.

Fin de la grève de Marseille

Marseille, 7 octobre. — La grève générale des ports peut être considérée comme terminée. Les compagnies de navigation ont pu leurs services pour assurer les besoins des services sur l'Algérie, la Tunisie et la Corse.

Le Congrès radical de Toulouse

Toulouse, 7 octobre. — M. Ournac, sénateur de la Haute-Garonne, a été élu président.

Lyons-olympique

L'Assemblée générale de la Société a eu lieu jeudi soir, au siège, 55 rue de la République.

Challenge d'automne

C'est le 16 octobre que se disputera le Challenge d'automne du Sud-Est, course pedestre de 5.000 mètres par équipes de 4 coureurs dont 3 comptant pour les règlements.

Courses à Saint-Ouen

1<sup>er</sup> Course: Labastide (E. Piggett) gagn. 29 50

SAINT-FOY-LES-LYON

Fondation J.-B. Limon. — Dimanche matin, à la mairie, aura lieu le tirage au sort de douze livres de caisse d'épargne de 50 francs chacune par les enfants de parents pauvres âgés de 8 à 12 ans.

SAINT-FOY-LES-LYON

Concours de manille. — Ce soir, à 8 heures, concours de manille au Café du Tonneau, Grande-Rue, 144.

VILLEURBANNE

Sapeurs-pompiers. — Tirage de la tombola dimanche, à deux heures du soir, place de la Cité. A 6 heures du soir, bal public, jeux divers.

Accident

Des passants ont relevé hier et reconduit à son domicile, rue des Deux-Frères, le nommé Jules Bon, âgé de 78 ans, qui était tombé en traversant le cours Henri à Montcalt.

Accident du travail

Une jeune ouvrière de 18 ans, nommée Jeanne Zanetto demeurant rue Charles-Richard a eu hier la main droite dans l'engrenage du métier à tisser.

Le Rappel Républicain

Le Crime de Chambost-Allières

L'enquête se poursuit. — Une nouvelle piste. — Transport du parquet.

Enseignement professionnel du Rhône

(Cours de photographie). — Nous rappelons que les leçons du cours de photographie, première année, commenceront dimanche 9 octobre à 10 heures du matin, à l'école La Martinière, rue des Augustins, 8.

Un évènement artistique

Il faut aujourd'hui, pour conquérir le succès, s'ingérer à faire toujours mieux, surtout en ce qui concerne les expositions organisées par la Société d'enseignement professionnel du Rhône.

Un raid hippique de Bordeaux à Paris

C'est demain samedi que sera donné à Bordeaux le départ du raid hippique Bordeaux-Paris, organisé par la Vie au grand air.

Le Critérium du tiers de litre

Malgré le temps pluvieux, la cinquanteième série du Critérium du tiers de litre motocycliste sera disputée ce matin au Parc-des-Princes sur 100 kilomètres.

Georget au vélodrome de Genas

La direction de Genas a décidé d'opposer à Georget, vainqueur du Bol-d'Or, le vainqueur de Lyon-Saint-Etienne et Brest, le champion lyonnais bien connu, vainqueur de Lyon-Paris.

Fin de la grève de Marseille

Marseille, 7 octobre. — La grève générale des ports peut être considérée comme terminée. Les compagnies de navigation ont pu leurs services pour assurer les besoins des services sur l'Algérie, la Tunisie et la Corse.

Le Congrès radical de Toulouse

Toulouse, 7 octobre. — M. Ournac, sénateur de la Haute-Garonne, a été élu président.

Lyons-olympique

L'Assemblée générale de la Société a eu lieu jeudi soir, au siège, 55 rue de la République.

Challenge d'automne

C'est le 16 octobre que se disputera le Challenge d'automne du Sud-Est, course pedestre de 5.000 mètres par équipes de 4 coureurs dont 3 comptant pour les règlements.

Courses à Saint-Ouen

1<sup>er</sup> Course: Labastide (E. Piggett) gagn. 29 50

SAINT-FOY-LES-LYON

Fondation J.-B. Limon. — Dimanche matin, à la mairie, aura lieu le tirage au sort de douze livres de caisse d'épargne de 50 francs chacune par les enfants de parents pauvres âgés de 8 à 12 ans.

SAINT-FOY-LES-LYON

Concours de manille. — Ce soir, à 8 heures, concours de manille au Café du Tonneau, Grande-Rue, 144.

VILLEURBANNE

Sapeurs-pompiers. — Tirage de la tombola dimanche, à deux heures du soir, place de la Cité. A 6 heures du soir, bal public, jeux divers.

Accident

Des passants ont relevé hier et reconduit à son domicile, rue des Deux-Frères, le nommé Jules Bon, âgé de 78 ans, qui était tombé en traversant le cours Henri à Montcalt.

Accident du travail

Une jeune ouvrière de 18 ans, nommée Jeanne Zanetto demeurant rue Charles-Richard a eu hier la main droite dans l'engrenage du métier à tisser.

Dernière Heure

BOURSE DE LONDRES

Table with 2 columns: Consolidated, 88 1/2; Rio-Tinto, 57 1/2; Italien, 103 1/2; Extérieure, 86 7/8; Turc Unifié, 11 1/2; Banque Ottomane, 13 5/8; Suez, 474 1/2.

LA COMMISSION DU BUDGET

Paris, 7 octobre. — La commission du budget reprendra le cours de ses travaux vers le 10 ou le 11 de ce mois et se réunira à cette époque, de concert avec le ministre des finances, les quelques points du budget de 1905 sur lesquels une solution définitive n'est pas encore intervenue.

AU CONSEIL GÉNÉRAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Marseille, 7 octobre. — Au conseil général un incident très vif s'est produit entre MM. David et Chanot.

UNE CATASTROPHE A ANVERS

Anvers, 7 octobre. — Ce matin une explosion s'est produite au fort Sainte-Marie dans un magasin à poudre de ce fort. Onze soldats sont morts, deux ont été grièvement blessés, il y a beaucoup d'autres blessés.

LE BLOC SOCIALISTE

Marseille, 7 octobre. — Le comité central du parti socialiste de France a résolu de faire le plus rapidement possible le bloc socialiste avec ceux, d'où qu'ils viennent, qui sont prêts à répondre à l'appel de « l'Internationale » et a décidé de constituer une délégation en vue d'une commission d'union ayant pour objectif unique de déterminer les voies et moyens de l'unité organique du parti sur le terrain de la lutte de classes maintenue à Amsterdam comme la base, non seulement de cette doctrine, mais de toute tactique socialiste.

FIN DE LA GRÈVE DE MARSEILLE

Marseille, 7 octobre. — La grève générale des ports peut être considérée comme terminée. Les compagnies de navigation ont pu leurs services pour assurer les besoins des services sur l'Algérie, la Tunisie et la Corse.

Le Congrès radical de Toulouse

Toulouse, 7 octobre. — M. Ournac, sénateur de la Haute-Garonne, a été élu président.

Lyons-olympique

L'Assemblée générale de la Société a eu lieu jeudi soir, au siège, 55 rue de la République.

Challenge d'automne

C'est le 16 octobre que se disputera le Challenge d'automne du Sud-Est, course pedestre de 5.000 mètres par équipes de 4 coureurs dont 3 comptant pour les règlements.

Courses à Saint-Ouen

1<sup>er</sup> Course: Labastide (E. Piggett) gagn. 29 50

SAINT-FOY-LES-LYON

Fondation J.-B. Limon. — Dimanche matin, à la mairie, aura lieu le tirage au sort de douze livres de caisse d'épargne de 50 francs chacune par les enfants de parents pauvres âgés de 8 à 12 ans.

SAINT-FOY-LES-LYON

Concours de manille. — Ce soir, à 8 heures, concours de manille au Café du Tonneau, Grande-Rue, 144.

VILLEURBANNE

Sapeurs-pompiers. — Tirage de la tombola dimanche, à deux heures du soir, place de la Cité. A 6 heures du soir, bal public, jeux divers.

Accident

Des passants ont relevé hier et reconduit à son domicile, rue des Deux-Frères, le nommé Jules Bon, âgé de 78 ans, qui était tombé en traversant le cours Henri à Montcalt.

Accident du travail

Une jeune ouvrière de 18 ans, nommée Jeanne Zanetto demeurant rue Charles-Richard a eu hier la main droite dans l'engrenage du métier à tisser.

L'ATTITUDE DE LA CHINE

Shanghai, 7 octobre. — Des informations reçues de nombreuses sources au sujet des sociétés secrètes provoquent un grand malaise. On sait bien que des fonctionnaires chinois font tous leurs efforts pour se procurer des armes et des munitions pour équiper des soldats, mais on ignore si c'est dans le but de faire face à des soulèvements possibles ou si ces fonctionnaires désirent se prémunir contre une menace possible de la part de la Russie.

LE "SMOLENSK" AU HAVRE

Le Havre, 7 octobre. — Le croiseur auxiliaire russe Smolensk, venant d'Alger, a mouillé sur rade ce matin à 5 heures. Il a salué la terre de 21 coups de canons. Il est entré au port à 8 heures du soir venant faire du charbon.

JOURNAUX DU MATIN

La République française. — M. Laptap: Le maire a salué le premier les congressistes. Le maire est grand parmi tous, mais sur le capitole il a un petit travers, c'est de commencer tous ses discours par ces mots: « eh bien, ça va consuequent ».

UNE CATASTROPHE A ANVERS

Anvers, 7 octobre. — Ce matin une explosion s'est produite au fort Sainte-Marie dans un magasin à poudre de ce fort. Onze soldats sont morts, deux ont été grièvement blessés, il y a beaucoup d'autres blessés.

LE BLOC SOCIALISTE

Marseille, 7 octobre. — Le comité central du parti socialiste de France a résolu de faire le plus rapidement possible le bloc socialiste avec ceux, d'où qu'ils viennent, qui sont prêts à répondre à l'appel de « l'Internationale » et a décidé de constituer une délégation en vue d'une commission d'union ayant pour objectif unique de déterminer les voies et moyens de l'unité organique du parti sur le terrain de la lutte de classes maintenue à Amsterdam comme la base, non seulement de cette doctrine, mais de toute tactique socialiste.

FIN DE LA GRÈVE DE MARSEILLE

Marseille, 7 octobre. — La grève générale des ports peut être considérée comme terminée. Les compagnies de navigation ont pu leurs services pour assurer les besoins des services sur l'Algérie, la Tunisie et la Corse.

Le Congrès radical de Toulouse

Toulouse, 7 octobre. — M. Ournac, sénateur de la Haute-Garonne, a été élu président.

Lyons-olympique

L'Assemblée générale de la Société a eu lieu jeudi soir, au siège, 55 rue de la République.

Challenge d'automne

C'est le 16 octobre que se disputera le Challenge d'automne du Sud-Est, course pedestre de 5.000 mètres par équipes de 4 coureurs dont 3 comptant pour les règlements.

Courses à Saint-Ouen

1<sup>er</sup> Course: Labastide (E. Piggett) gagn. 29 50

SAINT-FOY-LES-LYON

Fondation J.-B. Limon. — Dimanche matin, à la mairie, aura lieu le tirage au sort de douze livres de caisse d'épargne de 50 francs chacune par les enfants de parents pauvres âgés de 8 à 12 ans.

SAINT-FOY-LES-LYON

Concours de manille. — Ce soir, à 8 heures, concours de manille au Café du Tonneau, Grande-Rue, 144.

VILLEURBANNE

Sapeurs-pompiers. — Tirage de la tombola dimanche, à deux heures du soir, place de la Cité. A 6 heures du soir, bal public, jeux divers.

Accident

Des passants ont relevé hier et reconduit à son domicile, rue des Deux-Frères, le nommé Jules Bon, âgé de 78 ans, qui était tombé en traversant le cours Henri à Montcalt.

Accident du travail

Une jeune ouvrière de 18 ans, nommée Jeanne Zanetto demeurant rue Charles-Richard a eu hier la main droite dans l'engrenage du métier à tisser.

Union fraternelle des anciens militaires

de la 458<sup>e</sup> ligne. — La réunion mensuelle qui n'a pas pu avoir lieu samedi dernier, se tiendra aujourd'hui à 8 heures et demie, au siège.

Le syndicat des Dames employées de commerce

de la ville de Lyon. — Nous informons nos lectrices que la distribution des prix de l'enseignement professionnel syndical aura lieu dimanche prochain, 9 octobre, à 1 h. 1/2 du soir, salle de l'Alcazar, avenue de Saxe 72 (ancien cinéma Rancy).

Le Havre

Le Havre, 7 octobre. — Le croiseur auxiliaire russe Smolensk, venant d'Alger, a mouillé sur rade ce matin à 5 heures. Il a salué la terre de 21 coups de canons. Il est entré au port à 8 heures du soir venant faire du charbon.

JOURNAUX DU MATIN

La République française. — M. Laptap: Le maire a salué le premier les congressistes. Le maire est grand parmi tous, mais sur le capitole il a un petit travers, c'est de commencer tous ses discours par ces mots: « eh bien, ça va consuequent ».

UNE CATASTROPHE A ANVERS

Anvers, 7 octobre. — Ce matin une explosion s'est produite au fort Sainte-Marie dans un magasin à poudre de ce fort. Onze soldats sont morts, deux ont été grièvement blessés, il y a beaucoup d'autres blessés.

LE BLOC SOCIALISTE

Marseille, 7 octobre. — Le comité central du parti socialiste de France a résolu de faire le plus rapidement possible le bloc socialiste avec ceux, d'où qu'ils viennent, qui sont prêts à répondre à l'appel de « l'Internationale » et a décidé de constituer une délégation en vue d'une commission d'union ayant pour objectif unique de déterminer les voies et moyens de l'unité organique du parti sur le terrain de la lutte de classes maintenue à Amsterdam comme la base, non seulement de cette doctrine, mais de toute tactique socialiste.

FIN DE LA GRÈVE DE MARSEILLE

Marseille, 7 octobre. — La grève générale des ports peut être considérée comme terminée. Les compagnies de navigation ont pu leurs services pour assurer les besoins des services sur l'Algérie, la Tunisie et la Corse.

Le Congrès radical de Toulouse

Toulouse, 7 octobre. — M. Ournac, sénateur de la Haute-Garonne, a été élu président.

Lyons-olympique

L'Assemblée générale de la Société a eu lieu jeudi soir, au siège, 55 rue de la République.

Challenge d'automne

C'est le 16 octobre que se disputera le Challenge d'automne du Sud-Est, course pedestre de 5.000 mètres par équipes de 4 coureurs dont 3 comptant pour les règlements.

Courses à Saint-Ouen

1<sup>er</sup> Course: Labastide (E. Piggett) gagn. 29 50

SAINT-FOY-LES-LYON

Fondation J.-B. Limon. — Dimanche matin, à la mairie, aura lieu le tirage au sort de douze livres de caisse d'épargne de 50 francs chacune par les enfants de parents pauvres âgés de 8 à 12 ans.

SAINT-FOY-LES-LYON

Concours de manille. — Ce soir, à 8 heures, concours de manille au Café du Tonneau, Grande-Rue, 144.

VILLEURBANNE

Sapeurs-pompiers. — Tirage de la tombola dimanche, à deux heures du soir, place de la Cité. A 6 heures du soir, bal public, jeux divers.

Accident

Des passants ont relevé hier et reconduit à son domicile, rue des Deux-Frères, le nommé Jules Bon, âgé de 78 ans, qui était tombé en traversant le cours Henri à Montcalt.

Accident du travail

Une jeune ouvrière de 18 ans, nommée Jeanne Zanetto demeurant rue Charles-Richard a eu hier la main droite dans l'engrenage du métier à tisser.

Le Rappel Républicain

Le Rappel Républicain, journal de la ville de Lyon, paraît tous les jours.

SPECTACLES ET CONCERTS

NOUVEAU-THÉÂTRE. — Ce soir, à 8 heures, Les Cinq Sous de Lacadore. Dimanches et fêtes, matinée à 2 heures.

CASINO-KURSAAL. — Demain, soirée de gala. Le coureur lyonnais Rondelli contre Walther. Nombreux départs.

HORLOGE. — Ce soir, à 8 heures, spectacle extraordinaire. Les Cinq Sous de Lacadore. Mlle Saint-Pair, comique. Succès de fou rire d'Boissier, de la Scala de Paris. Dernières des Luis-Luis, acrobates.

KOSQUE BELLECOUR. — Tous les jours, musique militaire de 4 à 6 heures. 15<sup>e</sup> Régiment d'infanterie. Programme: M. Marché Sabatier, R. Benoit. 3<sup>e</sup> Ouverture de Fête, Franck. — 8, Adoré, Legrand. — 4, Napoli, Charpentier. — A Deux, Desormé.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Lyon, 7 octobre, 4 h. soir. La profonde dépression dont le centre était hier sur la mer du Nord, s'est transportée sur la mer Baltique en même temps qu'un minimum de basse pression sur la Manche (le Havre 76<sup>mm</sup>). Cette situation atmosphérique très troublée semble devoir nous donner encore de la pluie.

CONDITION DES SOIES DE LYON

Table with 2 columns: SORTES, FOLDS. Lists various types of silk and their quantities.

COURS DU HAVRE

Table with 2 columns: CLOT. Préc., OUVERTURE. Lists market prices for various goods.

Mercuriale du Marché aux Bestiaux

Jeudi, 7 octobre. Bœufs. — Amenés 534. Renvoi 84. On a payé: 1<sup>re</sup> qualité, 102; 2<sup>e</sup> qualité, 156 à 165; 3<sup>e</sup> qualité, 145. Prix extrêmes, de 120 à 165 les 100 kilos.

PETITES ANNONCES

LES PETITES ANNONCES ÉCONOMIQUES du RAPPEL RÉPUBLICAIN. Paraitront Mardi Prochain.

FUNÉRAILLES D'AUJOURD'HUI

PREMIER ARRONDISSEMENT. — Jean-Marie JENNET, 70 ans, 47 ans, 8, rue du Bon-Pasteur, 7 h. Vve Tabarin, née Françoise-Caroline-Antoinette Martin, 74 ans, 6, rue Constat, 3 heures.

COURS DE LYON

Table of stock prices for Lyon, including various bonds and shares.

COURS DE PARIS

Table of stock prices for Paris, including various bonds and shares.

MINES D'OR

Table of gold mine stock prices.

BULLETIN FINANCIER

Continuation de la fermété sur le 3 0/0, l'Extérieure, le Lyonnais, la Banque ottomane et le Rio-Tinto.

Quant au reste du marché, il est excellent, par la fermeté ou son entrain, selon les compartiments.

La perspective d'un futur emprunt espagnol de 800 millions, destinés à la construction d'une flotte, affecte quelque peu l'Extérieure, que nous cotons 87,35, en clôture contre la veille.

Le tableau suivant représente d'après le correspondant à Johannesburg, du Financial Times, la situation actuelle des mines d'or principales.

Table showing gold mine production and prices for various locations like Johannesburg, Rand Mines, etc.

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société générale des Sucreries et de la Raffinerie d'Egypte, qui avait pu débiter valablement le 30 août dernier, s'est réunie, le 28 septembre au Caire.

Après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration, les actionnaires ont voté l'augmentation du capital social de 10 millions de francs et décidé, en conséquence, que ledit capital serait porté par la création de 100.000 actions nouvelles de 100 francs chacune, en laissant au Conseil la faculté de choisir le moment de la mise en circulation, l'assemblée a autorisé le conseil à émettre des obligations.

LES MANDARINS - Qualité extra supérieure - Dans toutes les bonnes Epiceries et Maisons de Comestibles

H. BAUCHE & CIE - LYON - 7, rue Président-Carnot, 7 - LYON - INCOMBUSTIBILITE ABSOLUE

A LOUER - 52, rue de la République - Local pouvant servir de Bureau ou siège à petite Société

LE GUIDE EN BEAUJOLAIS - Villefranche-Tarare - Villefranche-Monsols - Lozanne-Paray-le-Monial

BYRRH - VIN GÉNÉREUX ET QUINQUINA - Le plus Hygiénique des Apéritifs

AVIS DE VENTE - Le fonds de comptoir, rue Vendôme, 324, a été vendu à une personne désignée dans l'acte.

A VENDRE UNE PROPRIÉTÉ à LYON - 64, Rue de Montplaisir, 163

GUÈTRES Ceintures pour Dames - agents à la commission demandés dans principales villes.

VERS de CONVULSIONS des enfants guéris par la Poudre Vermifuge LYON

LIVRES D'ÉTUDES - Librairie UNIVERSSELLE - Théophile GORAUS

A VENDRE - Jolie propriété, à 5 minutes de la gare de Collonges, près de la Saône, composée de: 1° Maison de maîtres, presque neuve, 8 pièces en très bon état.

S<sup>o</sup> DE PUBLICITÉ Artistique et Commerciale - ANONYME AU CAPITAL DE 425.000 FRANCS - LYON - 52, Rue de la République, 52 - LYON

APFICHEUR DES SPECTACLES ET CONCERTS - CORRESPONDANTS DANS TOUTES LES VILLES DE FRANCE - CONCESSIONS EXCLUSIVES: A LYON

ANNONCES ET RÉCLAMES - dans tous les journaux du monde - AFFICHAGE FRANCE ET ÉTRANGÈRE - Distribution d'Imprimés - HOMMES-SANDWICHES - VOITURES-RÉCLAME - PRIX MODÉRÉS

ALBERTIN & C<sup>ie</sup> Pâtes Alimentaires EXTRA

LOTÉRIE - POUR LA CONSTRUCTION D'UNE RUE à VALENCIENNES (Nord) - Plus 115 autres lots de 1.000, 500 & 100' - Plus 130.000 fr. tous payables

40 ANS DE SUCCÈS - EMPLATRE BARBERON - L'EMPLATRE BARBERON, préparé à la résine cuite de sapin de Norvège, est d'une efficacité parfaite.

TRESOR DES CHEVEUX - PÉTROLE MANN - ANTISEPTIQUE et RÉGÉNÉRATEUR - Souverain contre toutes les Affections du cuir chevelu

TRAITEMENT VÉGÉTAL BARRAJA SANS COPAHU NI MERCURE - Pour la GUÉRISON RAPIDE ET BON MARCHÉ des MALADIES SECRÈTES ET CONTAGIEUSES

« LE RAPPEL REPUBLICAIN » DE LYON - Journal Démocratique Quotidien - Rhône et départements limitrophes: Trois mois: 5 fr.; Six mois: 10 fr.; Un an: 20 fr.

BULLETIN D'ABONNEMENT - Je soussigné (1) demeurant à... déclare souscrire un abonnement de (2) au Rappel Républicain et m'engage à verser la somme de... à l'Administration du journal qui se charge d'en opérer le recouvrement.

LES NUITS ROUGES - PAR Jules MARY - PREMIÈRE PARTIE - L'Armée des Misérables

aboutir de pareilles folies? Robert, attristé, lui prit la main. — Ne dites pas de moi des choses, fit-il gravement. Ils combattent pour le salut de l'Irlande, pour leurs droits, pour la liberté!

de la poudre et des munitions sans que les anglais s'en doutent. Le jour où la nation se lèverait en masse, l'effusion du sang pourrait être évitée, grâce à la force même de la révolution, et, fusiez-vous vaincus, vous opposeriez n'oserait augmenter la lourdeur de votre esclavage sans orlaire de s'attirer la réprobation de l'Europe.

pondit pas. Hélène lui releva le front doucement. — Vous ne me dites rien? — Je suis, avec Joe Mac-Doll, chef des Enfants d'Acier. C'est la seule force que nous ayons contre nos ennemis. Nous nous soutenons tous entre nous, et nous avons l'un dans l'autre la plus absolue confiance.

du domaine de Donesdale et de bien d'autres encore si les Saxons n'avaient déposé ses pères. — De qui parlez-vous? — De Joe Mac-Doll, le chef des Enfants d'Acier, de Joe, que tout le monde respecte à cause de sa vertu et de son courage...

hances éveillées, je ne serais plus libre Hélène; peut-être devinerait-il que j'ai un secret... et ce secret, peut-être que j'ai cherché à le pénétrer... S'il savait que j'ai hérité de vous voir et d'être aimé de vous, s'il savait surtout que je vous aime, il refuserait d'entrer dans cette conspiration pour la liberté de l'Irlande, en apprenant que c'est vous qui m'avez encouragé, même haine de race; mais lui, Hélène, il me fait de distinction entre le comte et vous. Il vous haït. Un complot duquel vous seriez le maître et moi le suspect. Bien plus, son attitude pour moi ne vous démentirait pas contre sa haine et, en me voyant abandonner sa haine et, en me voyant abandonner sa haine, il me verrait renverser dans ses desseins ténébreux dans lesquels il aperçoit le salut de l'Irlande, il me verrait moi-même en ennemi et moi haïssant la vengeance de ceux qui lui ont fait cette vengeance, je ne la redoute point. Je saurais la prévenir ou la déjouer; mais je suis des ennemis dans l'Irlande, et je ne suis pas plus implacable, vous, chère Hélène, à l'abri de vous en cruautés.